

# Cartes et territoire[s]



La carte peut être définie comme la représentation à échelle réduite d'un espace et d'une intention sur une surface plane.

Différentes logiques président à son établissement, toutes dictées par la nécessité pour l'homme de représenter le territoire à des fins utilitaires, qu'elles soient notamment fiscales (comme pour les cadastres), foncières (afin d'établir les limites des propriétés), ou encore d'urbanisme (pour organiser la ville).

La carte est également support de connaissance et outil de savoir : elle remplit alors une fonction didactique, pédagogique ou philosophique, quand elle vise à la compréhension du monde.

La représentation du territoire induit la production de documents de grande qualité à l'esthétique évidente, qui constituent une source de choix pour l'historien dans de nombreux domaines. La conservation de ces documents, attractifs mais fragiles, est un défi pour l'archiviste, chargé de les transmettre aux générations futures.

Cette exposition a pour ambition d'illustrer l'évolution de la perception du territoire qui est aujourd'hui celui du département de Meurthe-et-Moselle et plus largement de la Lorraine, au fil des divisions territoriales et de l'évolution des techniques cartographiques.



**Mappemonde philosophique et politique où sont tracés les voyages de Cook et La Pérouse**, par L. Brion père. Paris, 1801. Papier, 55 x 78 cm.

La représentation des voyages de James Cook (1728-1779) et de Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse (1741-1788), explorateurs disparus dans le Pacifique, est l'occasion d'illustrer la fonction philosophique de la carte : au-dessus de la mappemonde figurent l'Erreur aux yeux bandés et le Fanatisme armé d'un poignard, mis en fuite par la lumière de la connaissance. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 364.

**Carte de tous les ports de l'Europe situés tant sur l'Océan que sur la Méditerranée**, par L. Denis. Paris, 1782. Papier, 55 x 77,5 cm.

Au XIII<sup>e</sup> siècle apparaissent les portulans ; ces cartes nautiques modifient en profondeur l'approche de la carte. Désormais orientées au nord, les cartes sont parcourues par un réseau de lignes, ou « lignes de rumbs », organisé autour d'une ou plusieurs roses des vents, et indiquent avec précision le nom des ports et les contours du littoral. La carte dressée par Denis, si elle s'attache à décrire sommairement l'intérieur des terres, porte la trace de cet héritage cartographique. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 416.



## Le coin du cartographe

On peut désigner par « paracarte » l'habillage de la carte, c'est-à-dire l'ensemble des éléments permettant une meilleure compréhension du document. Certains sont indispensables tels que le titre, l'échelle et l'orientation. D'autres se sont lentement imposés, à l'instar des sources, des coordonnées géographiques et de la légende (hors fond de carte), tandis que les cartons iconographiques, qui contraignent le processus de rationalisation des cartes, disparaissent progressivement au XIX<sup>e</sup> siècle.



**Carte de France divisée en ses dix métropoles et ses 85 départements**, suivant les décrets de l'Assemblée nationale. Paris, 1793. Papier, 58 x 79 cm.

La carte, document graphique représentant un territoire, revêt un aspect politique essentiel. Cette carte de France présente les conquêtes révolutionnaires de la Savoie (département du Mont-Blanc) et du comté de Nice (département des Alpes-Maritimes), tout en figurant la nouvelle organisation religieuse de la France (évêchés départementaux, regroupés en métropoles remplaçant les anciennes provinces ecclésiastiques). Le cartouche est l'occasion de célébrer l'union nationale, sous les auspices des symboles républicains. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 198.



**Vallée de la Moselle en aval de Dieulouard**, par le commandant Leblond. Paris, 1893. Papier, 28 x 50 cm.

La dimension stratégique de la représentation du territoire conduit l'armée à établir des outils géographiques fiables et à enseigner leur utilisation. Ce document allie deux traditions de représentation topographique : l'une plane et l'autre de profil, solution longtemps privilégiée pour la topographie en raison de la difficulté de la représentation en deux dimensions.

Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 501/3.

**Carte géologique et agronomique de Meurthe-et-Moselle**, par A. Braconnier. Paris, 1878. Papier, 55,5 x 80 cm. Outil de connaissance, la carte permet de représenter et d'appréhender des phénomènes de géographie physique et économique. Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 89.

